

Cahier d'informations aux parents des écoles d'ITUM

Plan de reprise des activités au secteur de l'éducation d'ITUM

Année scolaire 2020-2021

1



PRINCIPES DIRECTEURS

- Le port du masque est obligatoire dans les endroits fermés pour les jeunes âgés de 10 ans et plus ;
- Le port du masque n'est pas obligatoire en classe ;
- Le lavage des mains doit être fait régulièrement ;
- Les étudiants d'un même groupe doivent demeurer ensemble ;
- La distanciation entre les élèves n'est pas obligatoire en classe ;
- Le personnel enseignant qui doit intervenir auprès d'un élève à moins de 2 mètres doit porter son matériel de protection ;
- Les élèves doivent conserver une distanciation de deux mètres dans les espaces fermés (excluant les étudiants d'un même groupe).

Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire prévoit une pause d'une semaine en octobre soit du 12 au 16 octobre 2020.

Horaire des cours Primaire

8h15 à 11h35
13h15 à 15h35

Horaire des cours Secondaire

8h30 à 11h57
13h26 à 15h45

ENSEIGNEMENT DES MATIÈRES

Grille-matières

Aucun changement à la grille matières au primaire et au secondaire. Les matières sont enseignées comme prévu en respectant les mesures sanitaires sauf pour les options au primaire et au secondaire, il y aura deux heures seulement au lieu de 4 heures.

Spécialités au primaire

Tous les spécialistes donneront leurs cours dans les salles de classe des groupes-élèves. Les groupes demeureront en permanence dans leur local respectif. Seuls les cours d'éducation physique seront dispensés au gymnase en respectant les mesures sanitaires. La désinfection doit se faire entre chaque groupe par les enseignants pour les surfaces ou les objets touchés par les élèves. Des endroits seront aménagés dans les écoles pour les temps de planification et les dépôts du matériel.

ENSEIGNEMENT DES MATIÈRES (SUITE)

Spécialités au secondaire

Chaque groupe a un local fixe et ce sont les enseignants qui se déplacent à l'exception des cours d'éducation physique, des laboratoires en science et technologie, des cours de musique et des cours d'arts en respectant les mesures sanitaires. La désinfection doit se faire entre chaque groupe par les enseignants pour les surfaces ou les objets touchés par les élèves.

Options

Les cours à option seront donnés cette année, chaque groupe devra sélectionner une option par étape. Tous les jeunes du groupe devront participer à l'option. L'option hockey au 3^e cycle du primaire et au secondaire est annulé dû à la mesure restrictive de maintenir les mêmes élèves d'un même groupe ensemble. Tous les élèves participent aux options. Ces périodes sont animées par les enseignants-titulaires. Les options sont notées dans les bulletins scolaires.

Programme de développement hockey Joé Juneau

Les activités du programme sont suspendues pour la présente année scolaire compte tenu du contexte actuel. Certaines activités seront organisées durant l'année scolaire selon l'évolution de la situation.

Période de récupération et aide aux devoirs

Les jeunes bénéficieront de périodes de récupération et/ou aides aux devoirs selon un horaire établi par le titulaire, les parents seront contactés. Les périodes de récupération sont réservées aux élèves ayant des besoins d'accompagnement ou de renforcement pour certaines notions dans les matières de base principalement. Les périodes d'aide aux devoirs pourront être offertes aux jeunes qui éprouvent des difficultés académiques ou à la demande des parents.

BULLETINS - Remise des bulletins

Au primaire, pour la remise des bulletins, les enseignants rencontrent les parents en présentiel ou à distance selon un horaire établi par l'école.

Au secondaire, les bulletins seront acheminés par la poste et les parents des étudiants éprouvant des difficultés seront contactés par le titulaire ou par les enseignants dans les matières concernées. Les parents pourront demander une rencontre avec les enseignants impliqués.

RENCONTRE D'INFORMATIONS AUX PARENTS EN DÉBUT D'ANNÉE

Chaque direction d'école présentera son organisation scolaire auprès des parents virtuellement. Les enseignants-titulaires rencontreront les parents de leurs élèves virtuellement et distribueront par écrit le fonctionnement de leur classe aux parents.

GESTION DES RÉCRÉATIONS ET DES PAUSES

Récréations au primaire

Les jeunes au primaire devront prendre leur récréation en demeurant avec leur groupe-classe. Les jeunes seront divisés dans la cour de récréation par niveau et par groupe. Chaque classe aménagera son coin dans la cour de l'école.

Pauses au secondaire

Les pauses seront dans les locaux respectifs des étudiants.

SERVICES DE GARDE ET SERVICE DE REPAS

Services de garde au primaire

Seuls les enfants des parents qui occupent un emploi ou qui sont aux études seront admis dans les services de garde. La situation sera évaluée à la fin de chaque étape. Le service de repas chaud sera offert aux élèves selon un horaire rotatif des groupes. L'application des mesures seront mises en place. Les élèves seront placés en sous-groupe qui demeureront toujours ensemble. Le regroupement des élèves sera fait en fonction des élèves d'une même classe ou d'un même niveau prioritairement.

Cafétéria au secondaire

Le service de repas sera offert aux étudiants de Mani-utenam uniquement dans le but de limiter le nombre d'élèves. Des exceptions pourraient être appliquées avec l'accord de la direction pour les élèves participant à des périodes de récupération ou des activités parascolaires. Un horaire sera établi pour respecter la distanciation entre les jeunes. Les étudiants devront porter leur masque à la cafétéria. Les élèves seront placés en sous-groupe qui demeureront toujours ensemble. Le regroupement des élèves sera fait en fonction des élèves d'une même classe ou d'un même niveau prioritairement. Les tables seront identifiées à cet effet. L'utilisation des gourdes sera privilégiée.

Club des petits déjeuners

Les activités du club des petits déjeuners se poursuivront cette année mais seuls des aliments pouvant se consommer sans préparation particulière seront distribués dans les classes aux jeunes.

MESURES SANITAIRES

Des mesures sanitaires sont mises en place pour la sécurité et la santé des élèves et du personnel.

- Port du masque obligatoire pour les élèves à partir de 5e année du primaire au secondaire lors des déplacements et dans le transport scolaire ;
- Port du masque recommandé pour les élèves du préscolaire à 4e année du primaire lors des déplacements et dans le transport scolaire ;
- Protocole d'intervention en place dans les écoles en cas d'apparition de symptômes chez les élèves ou le personnel des écoles ;
- Désinfection régulière des classes et des espaces communs ;
- Distanciation sociale de deux mètres entre les élèves et les adultes, si la distanciation n'est pas possible, le port du matériel de protection devient obligatoire ;
- Maintien des élèves dans le même groupe-classe ;
- Organisation des activités dans les écoles selon les recommandations des mesures émises par Santé publique et par les associations sportives ;
- Signalisation en place dans les écoles pour favoriser la distanciation sociale ;
- Lavage des mains régulier des élèves et du personnel ;
- Approvisionnement des écoles pour le matériel de protection et de désinfection.

Le personnel reçoit les informations par l'équipe des services de santé attitré à offrir l'accompagnement nécessaire pour adopter les bonnes pratiques en contexte de pandémie. Les élèves sont accompagnés par le personnel des écoles afin de respecter et d'appliquer les mesures de protection de façon sécuritaire.

RESPECT DE LA DISTANCIATION

Visites dans les écoles

Les visiteurs seront accueillis à la réception, aucun visiteur ne pourra circuler dans l'école. Tous les visiteurs doivent porter un masque. Les parents qui voudront récupérer leur enfant devront communiquer à l'école pour aviser de leur arrivée et le jeune sera reconduit à l'entrée de l'école. Les communications téléphoniques seront privilégiées.

PROTOCOLE D'URGENCE – ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Un protocole d'urgence est prévu dans l'éventualité d'une fermeture d'école par les autorités. Ce protocole prévoit la procédure pour l'enseignement à distance, la formation des utilisateurs du service, la distribution du matériel informatique. Une formation sera donnée au personnel enseignant, aux parents et aux étudiants dans le cas d'un déploiement de ce protocole.

De l'enseignement à distance pourrait être nécessaire pour les jeunes ayant une condition de santé précaire ou un jeune habitant avec une personne à risque, dans tous les cas, un billet médical devra être remis pour le déploiement de ce service.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Au primaire, des activités parascolaires seront organisées. Les élèves s'inscriront aux activités mensuelles en conservant le même groupe pour tout le mois. Un maximum de jeunes sera établi en fonction des activités et des recommandations des fédérations sportives en respect aux mesures sanitaires. La sélection des jeunes se fera par pige au hasard au besoin. Les activités préconisées se feront en distanciation et sans contact. Les activités ont lieu le midi et après l'école. Les animateurs doivent dîner avec leur groupe dans un local désigné. Pour les jeunes inscrits au service de garde, ils prennent leur repas fourni par le service de garde avec le groupe du parascolaire. Les jeunes qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent apporter un lunch froid de la maison. La désinfection des lieux est importante après les activités.

Au secondaire, des activités parascolaires seront organisées en alternance pour les étudiants en utilisant les plateaux sportifs et la cour extérieure de l'école. Un maximum de jeunes sera établi en fonction des activités et des recommandations des fédérations sportives en respect aux mesures sanitaires. La désinfection des lieux est importante après les activités.

SERVICE DE TRANSPORT

Les parents recevront l'horaire et l'itinéraire du transport pour leur enfant. Dans les autobus, les jeunes à partir de 5e année devront porter obligatoirement les masques au visage. Pour les jeunes du préscolaire à la 4e année, le port du masque est recommandé mais non obligatoire dans le transport scolaire. Dans la mesure du possible, les parents seront invités à apporter leur enfant à l'école en remplacement du transport scolaire.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Des activités culturelles seront organisées pour les élèves telles que des séjours en territoire, des sorties récréatives, des activités dans les shaputuan à proximité des écoles. Les mesures sanitaires seront mises en place pour assurer la sécurité des étudiants et du personnel. Un principe important est celui de maintenir les élèves d'un même groupe ensemble lors des activités. Les parents seront informés des mesures qui seront mises en place lors des activités qui seront présentées aux élèves par l'équipe du programme inuait au secteur de l'éducation.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour des informations supplémentaires au présent plan de reprise des activités 2020-2021, les parents sont invités à communiquer avec le Secteur de l'éducation d'ITUM au 418-962-0327 ou directement auprès de l'école de leur enfant.

Bonne année scolaire à tous !